

faut en lui rendant grâces des nouveaux avantages dont il veut bien favoriser la justice de ma cause, lui demander qu'il daigne achever son ouvrage, en procurant à toute l'Europe un repos solide & durable, seul objet de tous mes desirs. C'est pourquoi je vous écris cette lettre pour vous dire que mon intention est, que vous fassiez chanter le Te Deum, dans l'Eglise Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris &c. Ecrit à Marly le 28. Août 1713. Signé LOUIS, & plus bas, PHELIPEAUX.

En vertu de cette Lettre le *Te Deum* fut chanté à Paris le 31. Août en présence de Mr. le Chancelier de France, de Mrs. du Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aydes & Corps de Ville: ces actions de grâces furent suivies des décharges de l'Artillerie de la Bastille, de l' Arsenal & de la Greve: le soir il y eut des feux de joye par toute la Ville.

VI. On a envoyé de pareilles Lettres à tous les Prelats du Royaume; celle qui fut adressée à Mr. l'Evêque de Toul, est datée du 26. Août: en voici quelques traits: *La Maison d'Autriche auroit pu trouver de quoi se satisfaire dans le partage des Etats qui composent la Monarchie d'Espagne, si Elle avoit consulté ses véritables intérêts.... La justice Divine fait retomber ses plus funestes effets sur ceux qui ont refusé les avantages de la paix.... &c.*

Lettre à Mr. l'Evêque de Toul & Mandement de ce Prelat, pour le Te Deum au sujet de Landau.

Mr. l'Evêque de Toul dans le Mandement adressé au Clergé & au peuple de la partie de son Diocèse qui est en France pour leur ordonner de chanter le *Te Deum*, après avoir, d'une manière patetique, & avec l'éloquen-